



CHAMBORD

MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD

Extrait du procès-verbal de la séance **ordinaire** du conseil municipal de Chambord tenue à la salle communautaire Gaston-Vallée de Chambord le 10 mars 2025 sous la présidence de monsieur le maire Luc Chiasson.

Sont également présents, les conseillers :
Gérald Genest
Lise Noël
Julie Girard-Rondeau
Mario Bolduc
Robin Doré
Alphonse Fortin

RÉSOLUTION 03-72-2025 UN ENGAGEMENT POUR L'AGRICULTURE, LA RELÈVE ET L'AVENIR DE NOS ENTREPRISES AGRICOLES

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs décennies, les productrices et producteurs agricoles ont à cœur de nourrir le monde avec détermination et passion, et ce, malgré tous les défis rencontrés à travers le temps ;

CONSIDÉRANT QUE l'agriculture est aujourd'hui à un tournant de son histoire : plus que jamais la diversité de nos modèles agricoles n'est remise en question. La conjoncture des paramètres économiques, environnementaux, climatiques et sociaux rend extrêmement vulnérables l'avenir de notre agriculture et notre capacité à assurer l'autonomie alimentaire du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les femmes et les hommes qui nourrissent la population doivent être au cœur d'un projet de société leur permettant d'exercer leur métier avec des critères de viabilité, des filets de sécurité performants et un cadre soutenant une durabilité environnementale progressive ;

CONSIDÉRANT QUE depuis des décennies, ils travaillent de concert avec les gouvernements successifs pour construire ce qu'est l'agriculture québécoise d'aujourd'hui : une des plus performantes en Amérique du Nord, la plus structurée collectivement, la plus familiale et en communion avec les demandes sociétales et les impératifs environnementaux ;

CONSIDÉRANT QUE la population a plus que jamais à cœur que l'agriculture se poursuive dans ce nouveau contexte, pour que la relève, les terres agricoles et les fermes familiales de nos milieux soient encore là dans 100 ans pour nous nourrir sainement et prendre part activement à la résilience et à la vitalité économique de nos territoires ;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de l'actualisation de la Politique bioalimentaire 2018-2025 et de la Consultation nationale pour le territoire et les activités agricoles – Agir pour nourrir le Québec de demain, menées par le Gouvernement du Québec, la province est à moment décisif et nous devons saisir les occasions pour assurer l'avenir d'une agriculture viable et durable ;

CONSIDÉRANT QUE la communauté agricole et agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean interpelle les élu(e)s des municipalités de la région pour :

- Visionner le court métrage « [Habiter la terre](#) », qui raconte principalement l'histoire rurale québécoise ;
- Placer les entrepreneuses et entrepreneurs agricoles au centre des orientations déterminantes à prendre par les autorités publiques.

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de s'engage pour l'agriculture, la relève et l'avenir de nos entreprises agricoles et appellent à un élan collectif des citoyens et du gouvernement, afin qu'ils priorisent ce besoin si fondamental pour la société québécoise : SE NOURRIR.

Vraie copie certifiée conforme le 17 mars 2025.

La directrice générale et greffière-trésorière,



Julie Caron

JC/pt